

# LIVRET d'accueil



**irtess**  
Institut Régional Supérieur  
du Travail Éducatif et Social  
de Bourgogne

**2011/2012**

En collaboration avec le Conseil Régional de Bourgogne et l'Université de Bourgogne



[www.irtess.fr](http://www.irtess.fr)

# Bienvenue à l'IRTESS

Ce livret d'accueil vous est destiné, étudiants ou stagiaires de l'IRTESS, en formation initiale, continue ou supérieure, en voie directe, ou en voie promotionnelle.

Il comporte un certain nombre d'informations concrètes et utiles à votre vie d'étudiant ou de stagiaire. Il vous permettra, notamment, de vous repérer, de connaître les différents services de l'IRTESS et les nombreuses personnes qui vont travailler avec vous, tout au long de votre formation.

L'IRTESS est attaché à ce que vous puissiez vous sentir à l'aise dans cette institution et y développer une position d'acteur. En effet, l'apprentissage de la délégation, de la participation, de la négociation sont incontournables pour tous les futurs travailleurs sociaux.

Nous vous encourageons à investir individuellement et collectivement les différentes instances où vous êtes représentés, et tous les espaces qui vous permettront d'être des professionnels responsables et créatifs.

Ce livret est appelé à évoluer, toutes vos contributions seront appréciées, afin qu'il réponde au mieux aux attentes de chacun.

Claude NOËL  
*Directeur Général*

Alain SAVIGNET  
*Directeur Général Adjoint*

# Un peu d'histoire

**L'IRTESS est une Association loi 1901. Son Président est Monsieur Louis PERCEROT.  
L'Association est administrée par un Bureau et un Conseil d'Administration.**

Ses missions consistent, en référence aux statuts, à :

- assurer la formation pluri-professionnelle des travailleurs sociaux,
- développer des formations permanentes et supérieures diversifiées,
- contribuer à la recherche et à l'animation des milieux professionnels de l'action sociale.

Depuis 1997, cette Association gère, en Bourgogne, un centre de formation de travailleurs sociaux : l'IRTESS (Institut Régional Supérieur du Travail Éducatif et Social). C'est un établissement de statut privé assurant une mission de service public pour les formations professionnelles en travail social.

L'IRTESS compte aujourd'hui 80 salariés permanents et de nombreux intervenants extérieurs (professionnels, universitaires...). Il accueille actuellement environ 1 600 étudiants ou stagiaires chaque année.

## Antennes et sites délocalisés de formation

**1 Antenne principale et 3 sites délocalisés :**

- à **Dijon (21000)**, Antenne principale : IRTESS - 2 rue Professeur Marion - Tél. 03 80 72 64 50,
- à **Sens (89100)**, ESAT-APAJH - 67 rue Carnot - Tél. 03 86 83 79 60,
- à **Château-Chinon (58120)**, CFPPA du Morvan - rue Pierre Mendès France - Tél. 03 86 79 49 30,
- à **Chalon-sur-Saône (71100)**, CRCJ 2000 - 18 avenue Pierre Nugue - Tél. 03 85 41 87 92.

# Les activités de l'IRTESS

## L'IRTESS assure les Formations Initiales et Continues des Travailleurs Sociaux.

Celles-ci sont regroupées en 3 Centres d'Activités (voir [L'organisation des services p. 5](#)). Chacun des 3 centres d'activités anime également, des dispositifs de Formation Continue et de VAE (Validation des Acquis de l'Expérience).

### Le centre d'activités 1

Centre de ressources et de formation aux métiers et fonctions du secteur de l'éducation spécialisée, de l'accompagnement social et de l'animation, il regroupe les formations suivantes : Aides Médico-Psychologiques, Éducateurs Spécialisés, Éducateurs Techniques Spécialisés, Moniteurs Éducateurs, Moniteurs d'Atelier, Surveillants de Nuit, Maîtresses de Maison et depuis 2011, Assistants de Soins en Gériatrie.

#### En partenariat avec le CREPS et les FRANCAS :

- le Diplôme d'État Jeunesse Éducation Populaire et Sports.

### Le centre d'activités 2

Centre de ressources et de formation aux métiers et fonctions du secteur « Enfance – Famille », il regroupe les formations suivantes : Assistants Familiaux, Assistants de Service Social, Éducateurs de Jeunes Enfants, Médiateurs Familiaux, Techniciens de l'Intervention Sociale et Familiale.

### Le centre d'activités 3

Centre de ressources et de formation aux métiers et fonctions de l'ingénierie sociale et de l'encadrement, il regroupe les formations suivantes : Formations aux Fonctions Tutorales, le DEIS, le CAFERUIS, le CAFDES, la formation de mandataire judiciaire.

#### En partenariat avec l'Université de Bourgogne :

- le Diplôme d'État d'Ingénierie Sociale associé à un Master AES "Mention Développement Social" (DEIS),
- le Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unités d'Intervention Sociale (CAFERUIS) associé au D.U. CADRE.

#### En partenariat avec l'IRTS de Franche-Comté :

- la préparation à la sélection CAFDES,
- le Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Directeur d'Établissement Social (CAFDES).

#### En partenariat avec l'Université de Bourgogne, l'Université de Franche-Comté et l'IRTS de Franche-Comté :

- la formation de mandataire judiciaire.

# Les choix pédagogiques

Les orientations institutionnelles sont déterminées à partir d'une lecture des réalités professionnelles actuelles, mais aussi d'une anticipation des nécessaires évolutions des pratiques professionnelles. Elles visent à :

- développer des formations transversales dans le cadre des Centres d'Activités et sur les territoires (formations partagées entre plusieurs filières),
- mettre en œuvre une pédagogie de l'alternance dans le cadre des sites qualifiants et du dispositif de l'apprentissage, associant les professionnels et les institutions du travail social et médico social,
- favoriser le travail d'implication, de responsabilisation, d'engagement des étudiants, dans une position de sujets acteurs de leur formation,
- favoriser l'individualisation des parcours des étudiants et des stagiaires,
- assurer l'accompagnement VAE pour tous les diplômés accessibles par cette voie,
- développer des méthodes pédagogiques innovantes (FOAD, autoformation...),
- faciliter l'accès aux ressources pédagogiques et leur mutualisation,
- compléter la formation initiale par une offre de formation permanente diversifiée,
- conduire des études et des recherches dans le cadre du Pôle Régional Ressource Recherche Formation Action Sanitaire et Sociale (PREFAS).

# Le Financement des formations

- par le Conseil Régional de Bourgogne :



Il subventionne chaque année les formations initiales  
Voie Directe (environ 50 % du budget de l'IRTESS).

Il attribue par ailleurs des bourses d'étude  
et différentes aides à la mobilité.

Il participe également au financement des formations continues  
et de « l'Apprentissage » à travers différents dispositifs.

- par les organismes employeurs du secteur social  
(privés ou publics) :

OPCA : Organismes Paritaires Collecteurs Agréés  
(collecteurs des fonds de formation),

- par les étudiants :

frais d'inscription et frais de scolarité,

- par les aides spécifiques

des collectivités locales et territoriales,

- par la taxe d'apprentissage

dont doivent s'acquitter les entreprises commerciales,  
et dont elles peuvent se libérer en aidant  
des Centres de Formation Professionnelle comme l'IRTESS.

# Organisation des services

Claude NOËL, Directeur Général  
Alain SAVIGNET, Directeur Général Adjoint

Centre d'Activités N°1 Isabelle JURIEN de la GRAVIÈRE	Centre d'Activités N°2 Ghislaine REHFUSS	Centre d'Activités N°3 Jacques MAZUER	Services Généraux Philippe BEAUSSIEU	Services administratifs Christiane GABIN	Centre de Ressources Documentaires Pascale HUMBEY
AMP	Assistant familial	CAFDES	Comptabilité	Accueil / Standard	Information / Documentation
Assistants de soins en Gérontologie	ASS	CAFERUIS		Sélections	
ME	EJE	DEIS		Vie étudiante	
ES	Médiateur familial	Fonctions Tutorales		Formations	
ETS - MA	TISF	Mandataire judiciaire		Plannings	
Surveillant de Nuit Maîtresse de Maison				Reprographie	
DEJEPS					
<b>Formations permanentes</b>					
<b>Missions transversales :</b> VAE, Apprentissage, Site Qualifiant, Recherche, Développement territorial, Formation permanente...					

# L'annuaire de l'IRTESS

**STANDARD: 03 80 72 64 50 - FAX: 03 80 36 45 38**

Un poste de téléphone public est installé à l'IRTESS, dans le hall d'accueil.

## DIRECTION

**NOËL Claude**

*Directeur Général*

**SAVIGNET Alain**

*Directeur Général Adjoint*

**GABIN Christiane**

03 80 72 64 54

*Assistante de Direction*

## SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

**BEAUSSIEU Philippe**

03 80 72 64 99

*Secrétaire Général*

**MOREAU Pascal**

03 80 72 64 75

*Assistant Logistique*

## RESPONSABLES DE CENTRE D'ACTIVITÉ

**Isabelle JURIEU de la GRAVIÈRE**

03 80 72 64 56

*Centre d'Activité N°1*

**REHFUSS Ghislaine**

03 80 72 64 88

*Centre d'Activité N°2*

**MAZUER Jacques**

03 80 72 64 49

*Centre d'Activité N°3*

## RESPONSABLES DE FILIÈRE DE FORMATION

**BELLINI Véronique**

03 80 72 64 91

*EJE*

**BLAISE Daniel**

03 80 72 64 79

*ME*

**DODET Chantal**

03 80 72 64 94

*AMP*

**DOS SANTOS Liliane**

03 80 72 64 35

*TISF*

**LAMBERT Gérard**

03 80 72 64 80

*FSQ, FFT*

**LYET Philippe**

03 80 72 64 89

*DEIS*

**MAZUER Jacques**

03 80 72 64 49

*CAFDES*

**REVAILLLOT Chantal**

03 80 72 64 82

*Assistants Familiaux*

**SERRA Rose-Marie**

03 80 72 64 93

*CAFERUIS*

**THIBAULT Christian**

03 80 72 64 68

*ETS/MA*

**VALLE Michel**

03 80 72 64 57

*ASS*

**ZANDER Christophe**

03 80 72 67 51

*ES*

## CHARGÉS DE MISSIONS

**BAILLET Christian**

03 80 72 67 52

*Surveillants de Nuit, Maîtresses de Maison*

**BORG Bertrand**

03 80 72 64 72

*Sites qualifiants*



**DROUX Josiane** 03 80 72 64 03 ou 06 84 59 69 69

*Développement BOURGOGNE SUD,*

*Référente de l'analyse de la pratique*

**GARCIA Raphaël** 03 80 72 64 74

*Développement de la formation permanente*

**HIVAR Evelyne** 03 80 72 64 61

*Apprentissage*

**JULIENNE Lionel** 03 80 72 64 78

*DEJEPS*

**LAMBERT Gérard** 03 80 72 64 80

*V.A.E. Centre de bilan*

**LYET Philippe** 03 80 72 64 89

*Pôle Régional Ressource Recherche Formation*

*Action Sanitaire et Sociale (PREFAS)*

**SORITA Nathalie** 03 80 72 64 62 ou 06 37 62 81 32

*Développement Bourgogne NORD*

**TAGLIONE Catherine** 03 80 72 64 59

*Mandataires judiciaires*

**THIBAUT Christian** 03 80 72 64 68

*Référent Evaluation interne et Projet d'établissement*

## FORMATEURS

### Centre d'Activité N°1

**BAILLET Christian** 03 80 72 67 52

**BLAISE Daniel** 03 80 72 64 79

**BOURCIER Jean-Luc** 03 80 72 64 34

**BUISSON Vincent** 03 80 72 64 86

**CHAUVOT Vincent** 03 80 72 64 67

**DACKOW Gisèle** 03 80 72 64 83

**DODET Chantal** 03 80 72 64 94

**FOUCHECOURT Denis** 03 80 72 64 42

**HIVAR Evelyne** 03 80 72 64 61

**JAULT Françoise** 03 80 72 64 30

**JULIENNE Lionel** 03 80 72 64 78

**KINDT Pierre** 03 80 72 64 31

**LISTRAT Marie** 03 80 72 64 38 ou 06 07 66 24 56

**MARCOUX Agnès** 03 80 72 64 51 ou 03 85 41 87 92

**MIGNOT Jean-Paul** 03 80 72 64 47

**ODASSO Gérard** 03 80 72 64 95

**PELLETIER Jean-Pierre** 03 80 72 64 77

**PROST Annick** 03 80 72 64 43

**RANCHON Charles** 03 80 72 64 76

**THIBAUT Christian** 03 80 72 64 68

**ZANDER Christophe** 03 80 72 67 51

### Centre d'Activité N°2

**BELLINI Véronique** 03 80 72 64 91

**BORG Bertrand** 03 80 72 64 72

**CHARBEY Sylvie** 03 80 72 64 85

**CHERVAUX Patricia** 03 80 72 64 44

**DILLENSEGER Jacques** 03 80 72 64 84

**DOS SANTOS Liliane** 03 80 72 64 35

**DUMORTIER Mireille** 03 80 72 64 46

**GARCIA Raphaël** 03 80 72 64 74

**JACQUINET Jean-Claude** 03 80 72 64 45

**PERREAU Aude** 03 80 72 64 58

**PIEGAY Dounia** 03 80 72 64 37

**REVAILLLOT Chantal** 03 80 72 64 82

**SAULDUBOIS Brigitte** 03 80 72 64 32

**VALLE Michel** 03 80 72 64 57

### Centre d'Activité N°3

**DROUX Josiane** 03 80 72 64 03 ou 06 84 59 69 69

**LAMBERT Gérard** 03 80 72 64 80

**LYET Philippe** 03 80 72 64 89

**SERRA Rose Marie** 03 80 72 64 93

**SORITA Nathalie** 03 80 72 64 62 ou 06 37 62 81 32

**TAGLIONE Catherine** 03 80 72 64 59

# L'annuaire de l'IRTESS (suite)

## CENTRE DE RESSOURCES DOCUMENTAIRES

<b>HUMBEY Pascale</b>	03 80 72 64 71
<i>Responsable du CRD</i>	
<b>LAMBERT-MILLE Bernadette</b>	03 80 72 64 05
<i>Documentaliste</i>	
<b>SELLENET Tina</b>	03 80 72 64 04
<i>Documentaliste</i>	
<b>KONDRATOFF Sandrine</b>	03 80 72 64 69
<i>Assistante Documentaliste</i>	
<b>DA SILVA Christian</b>	03 80 72 64 69
<i>Auxiliaire de Documentation</i>	

## COMPTABILITÉ

<b>PICARD Christine</b>	03 80 72 64 92
<i>Chef comptable</i>	
<b>THIBAUT Nathalie</b>	03 80 72 64 64
<i>Comptable</i>	
<b>VOULQUIN Florence</b>	03 80 72 64 64
<i>Comptable</i>	

## SERVICES ADMINISTRATIFS

<b>GABIN Christiane</b>	03 80 72 64 54
<i>Assistante de Direction, Responsable du Secrétariat</i>	
<b>ANDRIOT Catherine</b>	03 80 72 64 33
<i>Assistants Familiaux (Formation obligatoire et Formation permanente), TISF</i>	
<b>CHANTHANY Nyphophone</b>	03 80 72 64 53
<i>Formations ES-ME</i>	
<b>CONGOURDEAU Martine</b>	03 80 72 64 70
<i>Vie Etudiante</i>	
<b>CZYZ Nicole</b>	03 80 72 64 90
<i>Formation ASS et Sélections ASS et EJE</i>	
<b>DA COSTA Marie</b>	03 80 72 64 96
<i>CAFERUIS, FFT-FSQ, Médiateurs Familiaux, Assistants de Soins en Gérontologie, Secrétariat PREFAS</i>	
<b>DUC Marie</b>	03 80 72 64 50
<i>Accueil-Standard</i>	
<b>DUCHESNE Paola</b>	03 80 72 64 60
<i>Reprographie</i>	
<b>EMALDI Françoise</b>	03 80 72 64 50 ou 03 80 72 64 60
<i>Accueil-Standard et Reprographie</i>	
<b>FEUVRIER Nathalie</b>	03 80 72 64 98
<i>Formation EJE, Plannings</i>	

<b>GIRARDEY Martine</b>	03 80 72 64 41
<i>Sélections ES-ME</i>	
<b>JACQUES Emmanuelle</b>	03 80 72 64 70
<i>Vie Etudiante</i>	
<b>PADAY Céline</b>	03 80 72 64 73
<i>Formation AMP</i>	
<b>PELLISSARD Jocelyne</b>	03 80 72 64 52
<i>Formations permanentes, Formations supérieures (CAFDES, DEIS)</i>	
<b>ROGNON Anne</b>	03 80 72 64 40
<i>Dispositif VAE, Bilan de compétences et Formation DEJEPS</i>	
<b>THEURIOT Lucie</b>	03 80 72 64 55
<i>Formations AVS, Surveillants de nuit, Maîtresses de Maison, ETS/MA, Offres de stages, Appui AMP</i>	

## SERVICE D'ENTRETIEN

<b>MOREAU Pascal</b>	03 80 72 64 75
<i>Assistant Logistique et Responsable du service entretien</i>	
<b>BAILLY Michèle</b>	
<b>BOUPACHA Louiza</b>	
<b>BOURDILLAT Fabienne</b>	
<b>EL KARMOUDI Mimoun</b>	

# Écrire à l'IRTESS

## IRTESS

2 rue Professeur Marion  
21000 DIJON

- > Vous devez mentionner cette adresse pour tous vos envois à l'IRTESS, en précisant, éventuellement, la personne ou le service destinataire de cet envoi.
- > Concernant les courriers administratifs (arrêt maladie, accident du travail, documents relatifs au financement de la formation, etc), les adresser à Monsieur le Directeur Général.
- > Pour l'envoi de documents pédagogiques, préciser le nom du Formateur ou la Filière de Formation, ou le service concerné (ex : Documentation, etc).
- > Les boîtes aux lettres individuelles des formateurs et des personnels permanents de l'IRTESS sont situées dans le couloir des bureaux administratifs. Celles de certains personnels vacataires sont situées à proximité des bureaux Formateurs du rez-de-chaussée ([voir plan page 22](#)).

## La Poste la plus proche :

Poste Mansart  
82 boulevard Mansart  
21000 DIJON  
Tél. 03 80 48 13 46

## Envoyer un mail

Les adresses mails de vos interlocuteurs à l'IRTESS sont construites sur le même modèle, à savoir :  
Initiale du prénom + nom @irtess.fr

### Exemple :

[ejacques@irtess.fr](mailto:ejacques@irtess.fr)

pour envoyer un mail à Emmanuelle JACQUES

# La participation des étudiants et stagiaires

Les étudiants et stagiaires sont invités à participer à la vie de l'IRTESS dans ses instances officielles et dans le cadre de l'Association étudiante : "MESSAGE".

## Participation prévue aux différentes instances de l'Institution

### Association IRTESS :

Membres de droit, 6 représentants des étudiants et stagiaires élus parmi les délégués des promotions.

### Conseil d'administration :

2 délégués des promotions.

### Comité Technique et Pédagogique :

1 à 2 étudiants par filière.

### Conseil des étudiants :

Tous les délégués des promotions.

**Chaque promotion** élit en début d'année, 2 délégués (1 titulaire et 1 suppléant). Elle dispose de plages horaires, sur les temps de formation, afin d'exercer son droit d'expression collective (temps de promotion). Ces heures peuvent être fractionnées et organisées simultanément au sein d'une filière.

Le règlement intérieur « des étudiants et stagiaires », ainsi que le règlement pédagogique et ses annexes, sont remis en début de formation. Les étudiants et stagiaires doivent en prendre connaissance et manifester leur adhésion, en les signant.

## « MESSAGE », l'Association d'Étudiants

Cette Association a été fondée en 1997 par des étudiants, elle a été rebaptisée et réorganisée depuis septembre 2005.

### Les buts de cette Association :

- réunir les différentes filières de l'IRTESS dans un but d'échange et de travail en commun,
- représenter les étudiants de l'IRTESS pour la défense de leurs droits, de leurs intérêts matériels et moraux,

# à la vie de l'IRTESS

- proposer à ses membres, des services de proximité afin d'améliorer leurs études,
- faire prendre conscience aux étudiants qu'ils sont acteurs de leur formation au sein de l'Institut.

## Les moyens :

- outre les ressources issues de ses activités, l'Association perçoit, à l'initiative de l'IRTESS, une ristourne sur les ventes des distributeurs de boissons.

## Les activités :

- différents événements sont organisés : soirées, ciné-débats, bourses aux livres...,
- des Commissions diverses portent les projets de l'Association, mais aussi, les initiatives des étudiants de l'IRTESS,
- le Fonds d'Entraide de l'Association est destiné aux étudiants qui rencontreraient des difficultés financières.

Les demandes sont examinées par le Bureau de l'Association.

## Pour contacter l'Association :

- adresse e-mail : [assomessage@netcourrier.com](mailto:assomessage@netcourrier.com),
- grâce à la boîte aux lettres située près des casiers des formateurs, (couloir administratif),
- sur le panneau d'affichage situé à proximité du Foyer des Étudiants ([voir n°6 sur le plan p. 22-23](#)),
- au local de l'Association, bureau n°25 situé près des salles de cours du 1<sup>er</sup> étage ([voir n°9 sur le plan p. 22-23](#)).

## Pour adhérer à l'Association :

Tous les étudiants de l'IRTESS font partie de « MESSAGE ». Le Bureau de l'Association « MESSAGE » est élu tous les ans, en mai.

**N'hésitez pas à contacter l'Association «MESSAGE» pour des renseignements, proposer des projets, ou simplement vous investir.**

## Où s'informer ?

### À l'accueil

#### Au secrétariat de la Vie Étudiante

Bureau n°75 situé dans le hall de l'IRTESS, en direction des salles de cours

(voir n° 1 sur le plan p. 22-23).

Tél. 03 80 72 64 70

Emmanuelle JACQUES et Martine CONGOURDEAU sont à votre disposition pour répondre à vos questions, concernant les points suivants :

- carte étudiant IRTESS de Bourgogne,
- rémunération des étudiants (PÔLE EMPLOI),
- sécurité sociale des étudiants et mutuelles,
- bourses du CONSEIL RÉGIONAL de BOURGOGNE, et bourses des CONSEILS GÉNÉRAUX,
- certificats de scolarité, etc.

### Sur les tableaux d'affichage

Chaque promotion d'étudiants ou stagiaires dispose d'un panneau d'affichage sur lequel figurent les informations liées au déroulement de la formation (plannings, modifications d'emploi du temps, groupes de travail...).

Tous les panneaux pédagogiques des promotions se situent le long des couloirs desservant les salles de cours.

Semaine par semaine, les plannings de toutes les formations indiquant le lieu où elles se déroulent, sont affichés à l'entrée de l'IRTESS, face au bureau «Accueil Standard» (voir n°4 sur le plan p. 22-23) et à proximité de la salle de cours n° 12 (voir n°4 sur le plan p. 22-23).

Un espace d'affichage concernant la Vie Étudiante est situé à proximité du bureau de la «Vie Étudiante» (voir n° 5 sur le plan p. 22-23).

Si vous êtes dans une situation délicate, n'hésitez pas à rencontrer :

- le Secrétariat de la Vie Étudiante,
- les Responsables de Formation, ou les Formateurs,
- l'Association des Étudiants de l'IRTESS : « MESSAJE »,
- le service social du CROUS : 6B rue Recteur Marcel Bouchard 21000 DIJON  
Tél. 03 80 39 69 36.

## Contacts utiles

### **CAF - Caisse d'Allocations Familiales**

8 boulevard Clémenceau - 21000 DIJON  
Tél. 03 80 70 77 10 ou 0 820 25 21 10  
[www.dijon.caf.fr](http://www.dijon.caf.fr)

### **CRIJ - Centre Régional Information Jeunesse**

50 rue Berlier - 21000 DIJON  
Tél. 03 80 44 18 29  
[www.crijbourgogne.com](http://www.crijbourgogne.com)

### **Conseil Régional de Bourgogne**

*Direction de l'Apprentissage,  
de la Formation professionnelle et de l'Emploi*  
17 boulevard de la Trémouille - 21000 DIJON  
Tél. 03 80 44 33 00  
[www.cr-bourgogne.fr](http://www.cr-bourgogne.fr)

### **CROUS - Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires (Annexe)**

Antenne Campus  
6B rue Recteur Marcel Bouchard - 21000 DIJON  
Tél. 03 80 39 69 32  
[www.crous-dijon.fr](http://www.crous-dijon.fr)

### **Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale**

10 boulevard Carnot - 21000 DIJON  
Tél. 03 80 68 39 00  
[www.bourgogne.sante.gouv.fr](http://www.bourgogne.sante.gouv.fr)

### **Mission Locale de l'Arrondissement de Dijon**

8 rue du Temple - 21000 DIJON  
Tél. 03 80 44 91 44  
[www.mldijon.asso.fr](http://www.mldijon.asso.fr)

### **SIO - Service Information Orientation**

Maison de l'Université  
Esplanade Erasme - 21000 DIJON  
Tél. 03 80 39 52 40

### **Université de Bourgogne**

Campus universitaire - 21000 DIJON  
[www.u-bourgogne.fr](http://www.u-bourgogne.fr)

## **N° D'URGENCE**

**Pompiers : 18**

**Police : 17 ou 03 80 44 55 00**

**Samu : 15**

**Samu Social : 115**

**Urgences Internationales : 112**

**SOS Médecin Dijon : 03 80 59 80 80**

**SOS 21 Dijon : 03 80 78 68 68**

**SOS Amitié : 03 80 67 15 15**

**Enfance maltraitée : 119**

**Allo maltraitance  
personnes âgées : 03 80 66 42 94**

**Sida info service : 0 800 36 66 36**

**Planning familial : 03 80 63 68 34**

**Taxi : 03 80 41 41 12**

**Centre anti-poison : 03 80 29 37 97**

## Où se documenter ?

### Centre de Ressources Documentaires (CRD) de l'IRTESS

Il est destiné aux personnes en formation à l'IRTESS, aux formateurs et aux institutions et personnels du secteur.

Vous avez à votre disposition un fonds documentaire de 30 000 documents (ouvrages, revues, vidéos...).

#### Le service est ouvert en journée continue, sauf le jeudi :

Lundi : 8 h30 - 18 h

Mardi : 8 h30 - 18 h

Mercredi : 8 h30 - 18 h

Jeudi : 12 h - 18 h

Vendredi : 8 h30 - 17 h

Des indications sur le fonctionnement du CRD sont affichées à l'entrée du service (Exemple : jours de fermeture prévus, changements d'horaires d'ouverture, utilisations particulières des salles, ...).

#### Renseignez-vous !

Au CRD, la salle multimédia vous permet de visionner des DVD, des CD-Rom, des vidéos en ligne. Adressez-vous au CRD pour la réserver.

#### Inscription :

Un numéro d'emprunteur vous est attribué dès votre entrée en formation, il figure sur votre carte d'étudiant.

Cependant, avant de pouvoir bénéficier des services du CRD (emprunts, recherche documentaire sur Internet...), chaque étudiant doit prendre connaissance du règlement, le signer et le remettre au personnel avec un chèque de caution de 76 € à renouveler chaque année.



### **Fonctionnement :**

Les temps de présence à l'IRTESS variant d'une formation à l'autre, un certain nombre de règles sont établies et figurent dans le règlement du CRD, afin de permettre à chaque étudiant d'avoir accès le plus possible, aux documents empruntables.

**Il est important que chacun respecte ces règles pour le bon fonctionnement général.**

## **Bibliothèque Universitaire**

Bibliothèque de l'Université de Bourgogne  
4 avenue Alain Savary - 21000 DIJON  
Tél. 03 80 39 51 05

Seuls, les étudiants en formation supérieure à l'IRTESS qui payent une inscription universitaire, ont accès à la Bibliothèque Universitaire.

Les étudiants de l'IRTESS, s'ils ont le statut « Étudiant », et s'ils le souhaitent, peuvent s'inscrire individuellement à la B.U.

L'inscription est de 32 €/an (tarif pour 1 an à partir de la date d'inscription).

### **Attention !**

**Les modalités de fonctionnement sont différentes de celles du Centre de Ressources Documentaires de l'IRTESS.**

## **Bibliothèque Municipale**

Vous pouvez vous inscrire également, à la bibliothèque la plus proche de votre résidence principale.

### **La plus proche de l'IRTESS est la :**

Bibliothèque Municipale,  
annexe Mansart  
2 boulevard Mansart - 21000 DIJON  
Tél. 03 80 31 84 51

# Des outils et des services à votre disposition

## Bureautique, messagerie et Internet

### Une salle informatique en réseau IRTESS SI 2, en accès libre,

(voir n°12 sur le plan p. 22)

#### vous permet :

- de produire des documents Word, Excel, Power Point, Publisher, dans un espace du réseau IRTESS qui est sous votre responsabilité,
- d'accéder au logiciel de recherche documentaire du CRD,
- d'accéder à Internet et une adresse e-mail, avec un identifiant et un mot de passe unique et personnel. Celui-ci vous sera délivré, après signature de la charte informatique, pour toute la durée de votre formation.

D'autres explications (comment obtenir l'identifiant, comment fonctionne le réseau IRTESS...) vous seront données en temps utile.

Ces terminaux informatiques n'acceptent ni disquettes, ni CD-Rom, ni clé USB.

Les transferts de fichiers se font par messagerie, ou sur le poste spécifique (voir n° 10 p. 22-23).

### Une salle de travail SI 3 en accès libre

(voir n°13 sur le plan p. 22) est à votre disposition pour travailler avec votre ordinateur portable. Pas de connexion wifi pour le moment.

### Une salle informatique SI 1

(voir n°11 sur le plan p. 22) est utilisée pour des activités pédagogiques, en présence d'un formateur, ou d'une documentaliste.

### En cas de problème technique :

**Merci de vous adresser à Pascal MOREAU, Assistant Logistique,**

(bureau n° 72, voir n°7 sur le plan p. 22-23).

### En cas de problème de santé (accident, etc) ou pour accéder

**à l'infirmier de l'IRTESS : vous devez vous adresser à la Direction de l'IRTESS, par l'intermédiaire**

**du Secrétariat de Direction (Mme GABIN : 03 80 72 64 54)**

## Impression

3 copieurs, au Centre de Ressources Documentaires, en salle SI 1 et SI 2, (voir n°2 sur le plan p. 22 - 23) vous permettent de photocopier et imprimer, dès lors que vous présentez, votre carte d'étudiant devant le boîtier CARTE de chaque copieur.

Créditée de 50 copies en début de formation, cette carte est rechargeable au CRD, durant les heures d'ouverture du service.

Prévoyez des billets de 5 € ou 10 €.

La copie A4 recto N/B est à 0,05 € et la copie A4 recto couleur, à 0,16 €.

Vous pouvez réaliser des travaux en A4, A3, recto-verso, N/B ou couleur.

## Le choix de ces options se fait :

- **sur le copieur** pour photocopier. Pensez bien à fermer l'accès à votre compte quand vous avez terminé, en présentant à nouveau votre carte d'étudiant devant le boîtier CARTE.
- **depuis VOTRE session réseau IRTESS**, quand vous lancez une impression à partir de word, excel, Internet ou autre.

Si un identifiant vous est demandé pour imprimer, tapez celui qui vous permet d'accéder à votre session IRTESS.

En cas de perte de votre carte "Étudiant", contactez le Secrétariat "Vie Étudiante" et le Centre de Ressources Documentaires.

## Reliure

**Vous avez la possibilité de relier des documents :**

- La **reliuse** est située au **Centre de Ressources Documentaires** (voir n°3. sur le plan p. 22-23).

## Attention !

**Aucune fourniture en papeterie n'est vendue par l'IRTESS.**

# Venir à l'IRTESS et se restaurer

## Venir à l'IRTESS :

Durant toute la période des travaux du tramway (jusqu'à l'automne 2012), l'usage de 2 parking-relais assez proches de l'IRTESS et desservis par une navette gratuite CHU (toutes les cinq minutes de 8h00 à 13h00 et de 15h00 à 21h30 et toutes les deux minutes de 13h00 à 15h00) est fortement recommandé. Il s'agit du parking-relais Mirande (face au CREPS Mirande) et du parking Mazen-Sully (vers l'hôpital).

Il est également fortement recommandé de venir :

### - en bus :

Liane 1 (arrêts Fac Mirande ou Maréchal), départ gare SNCF  
Lignes 16 ou 17 (arrêts CHU ou Mazen),  
Lignes Corol (arrêts Médecine ou Jeanne d'Arc)

### - en deux roues :

un parc à vélo est installé à l'entrée de l'IRTESS  
et 2 stations VELODI sont disponibles sur le domaine du CHU.

**Privilégiez donc les transports en commun ou le vélo.**

**Pour information, la future ligne du Tramway dijonnais dont la mise en service est prévue fin 2012, passera juste derrière l'IRTESS !**

## Se restaurer :

- à l'**extérieur** de l'IRTESS, aux Restaurants Universitaires  
(voir plan du CAMPUS, p. 21).

### L'IRTESS ne dispose pas de service de restauration.

Toutefois, le Foyer des Étudiants, d'une capacité de 60 places, est à votre disposition pendant les temps de pause. Vous y trouverez un distributeur de boissons et de sandwiches, ainsi que des fours à micro-ondes, et des réfrigérateurs.

L'usage de cette salle est sous votre responsabilité.

Veillez à la propreté et à l'hygiène, en particulier à ne pas laisser de denrées périssables dans les réfrigérateurs.

### Avis aux fumeurs :

Nous vous informons qu'il est interdit de fumer dans les locaux de l'IRTESS, y compris dans le foyer Étudiants. Vous pouvez fumer à l'**arrière** du bâtiment, en respectant la propreté des abords.

## Où se loger ?

### **CROUS - Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires**

*Service Accueil Logement*

3 rue Docteur Maret - 21000 DIJON

Tél. 03 80 40 40 23

[www.crous-dijon.fr](http://www.crous-dijon.fr)

**Le CROUS gère une résidence  
sur le site de l'IRTESS.**

Voici quelques adresses susceptibles  
de vous aider dans votre recherche :

### **ALIS - Association pour le Logement et l'Insertion Sociale des Jeunes de la Région dijonnaise**

4 rue du Pont des Tanneries - 21000 DIJON

Tél. 03 80 41 19 56 ou 0 800 21 20 46

[www.alislogementjeunes.com](http://www.alislogementjeunes.com)

### **CRI - Centre de Rencontres Internationales**

1 avenue Champollion - 21000 DIJON

Tél. 03 80 72 95 20

[www.cri-dijon.com](http://www.cri-dijon.com)

### **Foyer des Jeunes Travailleuses**

31 boulevard de la Trémouille - 21000 DIJON

Tél. 03 80 30 28 33

### **OPAC - Office Public d'Aménagement et de Construction de Dijon**

2 bis, rue Maréchal Leclerc - 21000 DIJON

Tél. 03 80 71 84 00

[www.opacdijon.fr](http://www.opacdijon.fr)

### **ORVITIS - Office Public de l'Habitat de la Côte d'Or**

17 boulevard Voltaire - 21000 DIJON

Tél. 0 810 02 10 00

[www.hlm21.fr](http://www.hlm21.fr)

## Où se distraire ?

### Activités Culturelles

#### ABC - Association

##### Bourguignonne Culturelle

4 place Darcy - 21000 DIJON

Tél. : 03 80 30 59 78 - [www.abcdijon.org](http://www.abcdijon.org)

#### Centre culturel - Atheneum

15 rue Recteur Marcel Bouchard - 21000 DIJON

Tél. 03 80 39 52 20

[www.atheneum.u-bourgogne.fr](http://www.atheneum.u-bourgogne.fr)

#### Auditorium - Grand Théâtre

11 boulevard de Verdun - 21000 DIJON

Tél. : 03 80 48 82 60 - [www.opera-dijon.fr](http://www.opera-dijon.fr)

#### Cinéma Eldorado

21 rue Alfred de Musset - 21000 DIJON

Tél. 08 92 68 01 74 - [www.cinema-eldorado.fr](http://www.cinema-eldorado.fr)

#### La Vapeur - Salle de Spectacle

42 avenue de Stalingrad - 21000 DIJON

Tél. 03 80 60 96 10 - [www.lavapeur.com](http://www.lavapeur.com)

#### Le Bistrot de la Scène

203 rue d'Auxonne - 21000 DIJON

Tél. 03 80 67 87 39 - [www.bistrotdelescene.fr](http://www.bistrotdelescene.fr)

#### Le Zénith - Parc de la Toison d'Or

Rue Colchide - 21000 DIJON

Tél. 03 80 72 21 21 - [www.zenith-dijon.fr](http://www.zenith-dijon.fr)

#### Musée des Beaux-Arts

1 place du Théâtre - 21000 DIJON

Tél. 03 80 74 52 70 - [www.dijon.fr](http://www.dijon.fr)

#### Théâtre des Feuillants

9 rue Condorcet - 21000 DIJON

Tél. 03 80 76 80 80 - [www.dijon.fr](http://www.dijon.fr)

#### Théâtre Mansart

94 boulevard Mansart - 21000 DIJON

Tél. 03 80 63 00 00 - [www.dijon.fr](http://www.dijon.fr)

#### Théâtre National Dijon Bourgogne

Rue Monge - Parvis Saint-Jean - 21000 DIJON

Tél. 03 80 30 12 12 - [www.dijon.fr](http://www.dijon.fr)

### Activités Sportives

#### SUAPS - Service Universitaire

##### des Activités Physiques et Sportives

Université de Bourgogne

15 rue Recteur Marcel Bouchard - 21000 DIJON

Tél. 03 80 39 51 70 - [www.u-bourgogne.fr](http://www.u-bourgogne.fr)

### À L'IRTESS

Sous certaines conditions, le Foyer des Étudiants peut être utilisé pour l'organisation de soirées à l'initiative des promotions.

#### Prendre contact avec Philippe

##### BEAUSSIEU, Secrétaire Général,

qui établira avec les délégués de promotion, une convention de mise à disposition de la salle.

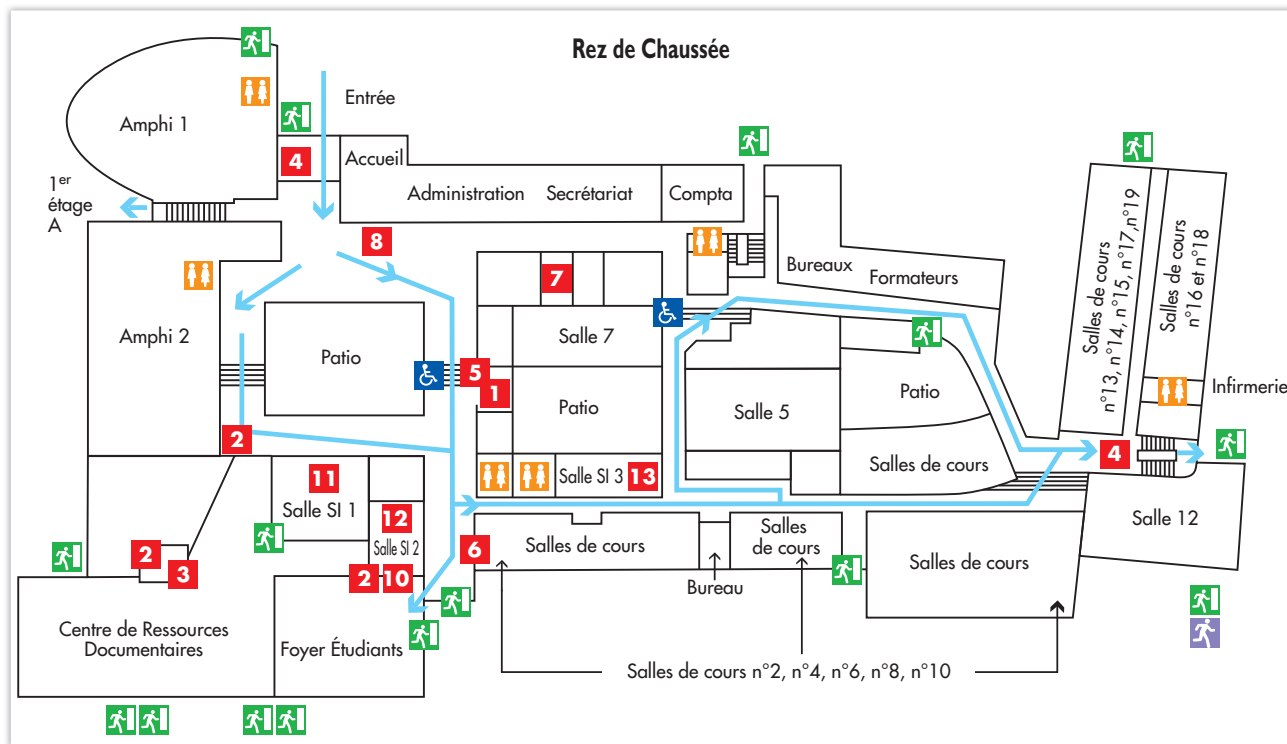
Certains spectacles, conférences..., sont annoncés sur les panneaux situés à proximité du foyer des Étudiants ([voir n°6 sur le plan p. 22](#)).

# Le Campus Universitaire

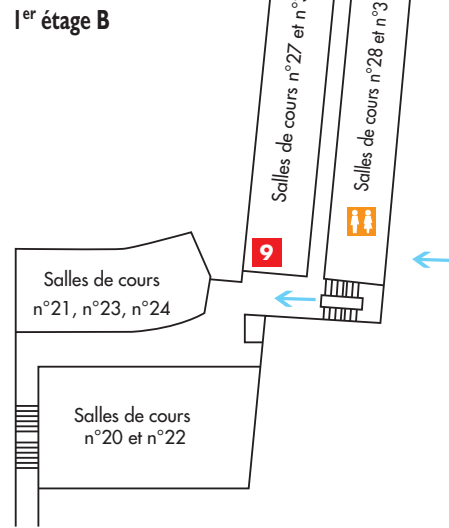
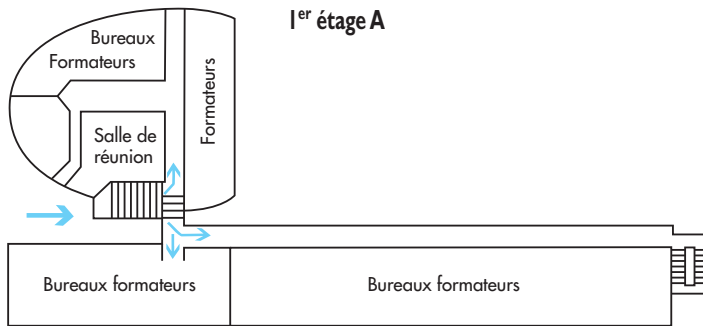


En raison des travaux du tramway, les conditions d'accessibilité à l'IRTESS vont évoluer au cours de l'année. Une information actualisée sera affichée dans les locaux ainsi que sur le site Internet de l'IRTESS.

# Plans du bâtiment







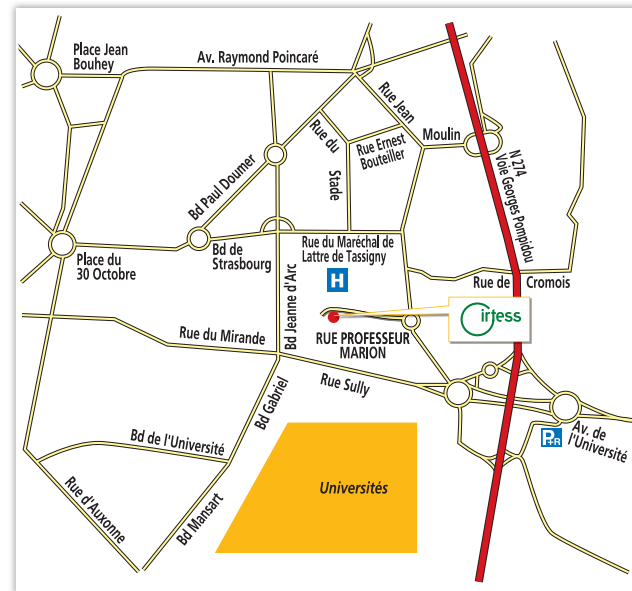
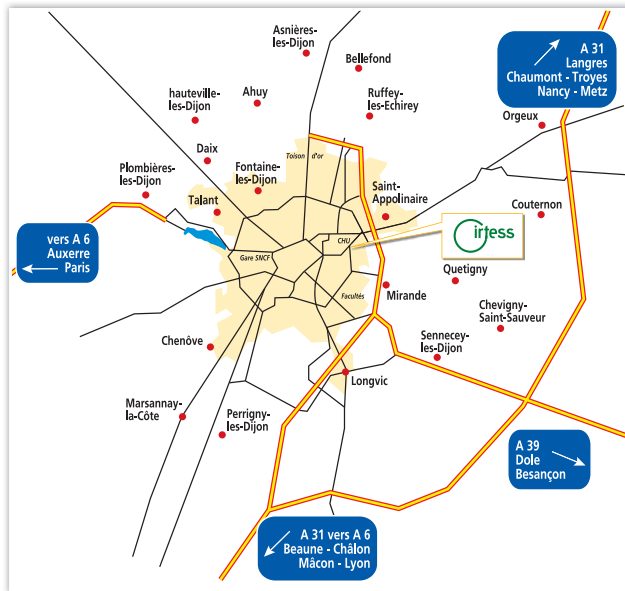
- 1** Bureau de la Vie Étudiante
- 2** Photocopieurs
- 3** Relieuse
- 4** Affichage plannings salles
- 5** Panneau "Vie Étudiante"
- 6** Panneaux "MESSAGE"

- 7** Bureau de P. Moreau
  - 8** Cabine téléphonique
  - 9** Bureau "MESSAGE"
  - 10** Poste informatique pour clé USB, CD Rom et disquette
  - 11** Salle SI 1 ←
  - 12** Salle SI 2 ←
  - 13** Salle SI 3 ←
- } Salles "Informatique"

-  Issues de secours
  -  Plateforme pour personnes handicapées
  -  Toilettes
  -  Point de ralliement unique en cas d'alerte incendie
-  Circulations

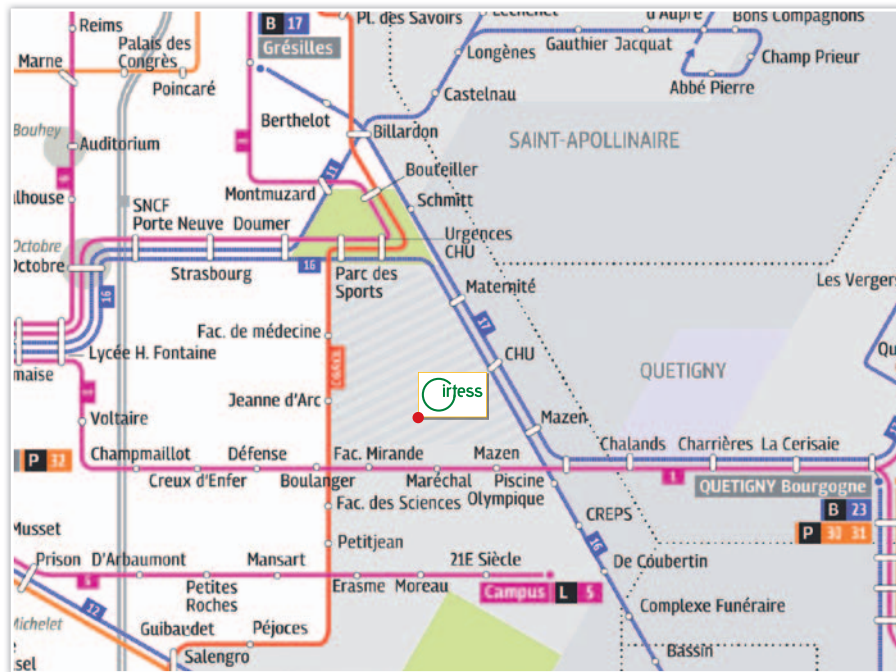
# Plans d'accès

En raison des travaux du tramway, les conditions d'accessibilité à l'IRTESS vont évoluer au cours de l'année. Une information actualisée sera affichée dans les locaux ainsi que sur le site Internet de l'IRTESS.



# Réseau bus "Divia"

**Lignes 1** (arrêts Fac Mirande ou Maréchal), départ gare SNCF, **Lignes 16** ou **Ligne 17** (arrêts CHU ou Mazen),  
**Lignes Corol** (arrêts Médecine ou Jeanne d'Arc)



# Sommaire

Tout savoir sur l'IRTESS ➔ *page 2*

L'annuaire téléphonique ➔ *page 6*

Informations pratiques  
sur la vie quotidienne ➔ *page 9*

Plans ➔ *page 21*